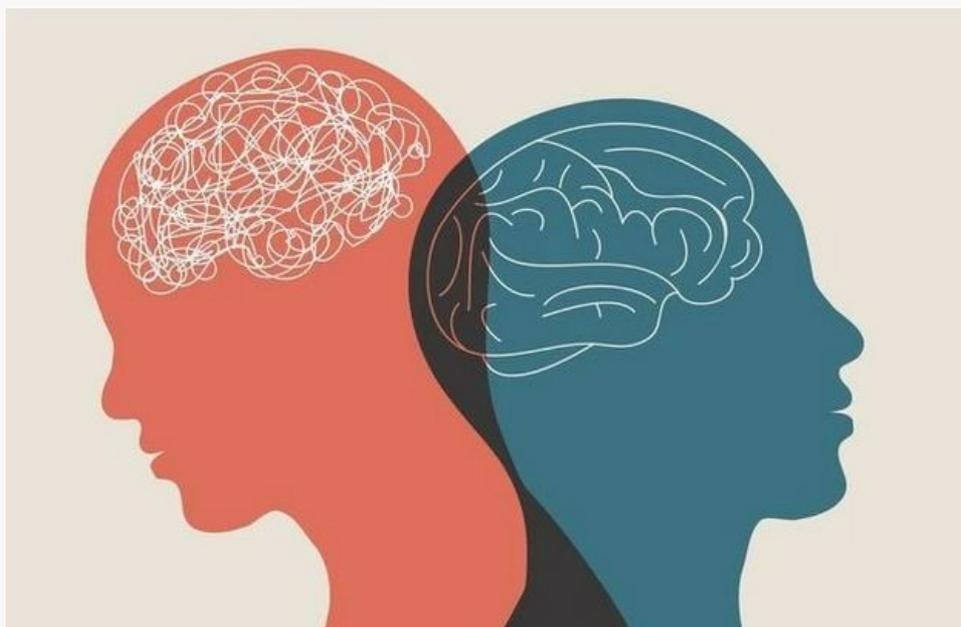




S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Suicide, risque psychotraumatique, addictologie : des priorités pour la recherche en santé mentale



Le Dr Caroline Janvier, cheffe de pôle santé mentale à l'hôpital de Cayenne, vient de publier une revue de littérature sur la recherche en psychiatrie, addictologie et santé mentale en Guyane. Les deux auteurs proposent une feuille de route pour la recherche dans cette spécialité, dans la perspective du futur CHRU de Guyane. Parmi les priorités : travailler sur le suicide, le risque psychotraumatique, l'addictologie, l'autisme et l'imprégnation aux métaux lourds.



Proposer une feuille de route pour la recherche en santé mentale en Guyane. Tel est l'objectif d'une [revue de littérature](#) qu'ont publiée en novembre le Dr Caroline Janvier, cheffe de pôle santé mentale au Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), et le Pr Mathieu Nacher, chef de service du Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP, CHC).

« Le point de départ, c'est la perspective d'universitarisation de la filière psychiatrie, addictologie et santé mentale. Cela nécessitera d'y mettre un volet recherche », retrace le Dr Janvier qui, après dix années en Guyane, s'apprête à rejoindre

le CHU de Rennes (Ille-et-Vilaine) sur un poste de clinicienne. Cette revue de littérature a donc fourni un état des lieux des connaissances sur le territoire. Au total, 54 articles ont été recensés dans des journaux à comité de relecture. « Je ne m'attendais pas à en retrouver autant, ce qui signifie que je ne les connaissais pas. Il y a des données mais elles sont méconnues et donc pas exploitables », constate le Dr Janvier. Ces travaux ont démarré très tôt puisque le premier article étudie la prévalence des troubles psychiatriques sur l'île Royale, durant le baignage. La condition des détenus est d'ailleurs un sujet majeur traité en Guyane puisque de nombreux articles traitent du centre pénitentiaire de Guyane.

### « Améliorer le système de soin »

D'autres articles sont issus d'enquêtes nationales. « Ils sont sujets à critiques, puisque la méthodologie est nationale et pas toujours adaptée au territoire. Il s'agit souvent d'enquête téléphonique et de questionnaire diffusé en français. L'échantillon n'est donc pas forcément représentatif. »

Autre constat du Dr Janvier : « Un gros bloc d'études a été produit par des collègues : des dermatologues, des infectiologues, des gynécologues-obstétriciens. A travers leurs projets de recherche, ils ont inclus des questions sur la psychiatrie, l'addictologie et la santé mentale. Il y a donc assez peu de données produites par les spécialistes du sujet (...) Au total, nous avons des données qui n'ont pas de liens et qui n'amènent pas à une action. La recherche est indispensable, mais elle doit aboutir à quelque chose. Elle doit permettre d'améliorer le système de soin, l'offre proposée à la population d'un territoire. »

### Des particularités à mieux étudier

La seconde partie de l'article du Dr Janvier et du Pr Nacher consiste donc en un plaidoyer pour une dynamique de recherche dans la discipline, portée par des spécialistes. « Il s'agit de viser les angles morts et les priorités de la Guyane relevées dans le projet territorial de santé mentale. » Le Dr Janvier cite :

- Le risque suicidaire et notamment le phénomène de contagion, qu'elle qualifie « d'assez unique au niveau national » (lire ci-dessous) ;
- Le risque psychotraumatique : « Nous avons une prévalence du stress post-traumatique de 7,9 %, très supérieure à l'Hexagone où elle est inférieure à 1 %. Il y a donc une niche de recherche pour mieux comprendre. Notre population est plus exposée aux événements traumatiques : lesquels et pourquoi ? Notre population est aussi plus vulnérable : quand elle est exposée à un événement traumatique, elle est plus susceptible qu'ailleurs déclencher un état de stress post-traumatique qu'ailleurs : pourquoi ? Il y a quelque chose à comprendre afin de mieux prévenir et mettre en place des actions. »
- L'addictologie est qualifiée de « pan de recherche important. La spécificité, c'est la polyconsommation et notamment le crack. »

Deux autres sujets sont également évoqués : la nécessité de développer la recherche sur l'autisme et de porter un volet santé mentale dans le cadre de la lutte contre l'imprégnation aux métaux lourds.

« Les conditions sont réunies pour développer la recherche en santé mentale, conclut le Dr Janvier. Dans la perspective du CHRU, le moment est idéal. Nous avons des professionnels intéressés. Nous accueillons de plus en plus d'internes. Nous avons relancé l'enquête Epicéa sur la prévalence des troubles psychiques en population précaire. Dans notre spécialité, nous démarrons la recherche. Il ne s'agit pas de se comparer aux dermatologues et aux infectiologues. Nous n'allons pas nous lancer dans de la recherche interventionnelle. Nous avons besoin d'un état des lieux pour décrire la situation de la manière la plus précise et la plus fine, et pouvoir y adosser des dispositifs. »

---

## En Guyane, moins de suicides mais des spécificités

On relève, en Guyane, davantage de pensées suicidaires mais moins de tentatives de suicide qu'au niveau national. Tel est le constat dressé par Santé publique France à partir des résultats du Baromètre santé 2021. Dans un article sur la prévalence des pensées suicidaires et tentatives de suicide chez les 18-85 ans en France, publié hier dans le [Bulletin épidémiologique hebdomadaire \(BEH\)](#), les auteurs relèvent que :

- 5,4 % des 1 475 personnes interrogées en Guyane ont déclaré avoir eu des pensées suicidaires au cours des douze mois précédant l'enquête. C'est plus que dans toute autre région et qu'au niveau national (4,2 %) mais pour SpF, la Guyane se situe dans la moyenne, en raison de l'intervalle de confiance.
- Comme aux Antilles, le pourcentage des personnes ayant effectivement commis une tentative de suicide est en revanche inférieur à la moyenne nationale : 5,6 % des répondants en

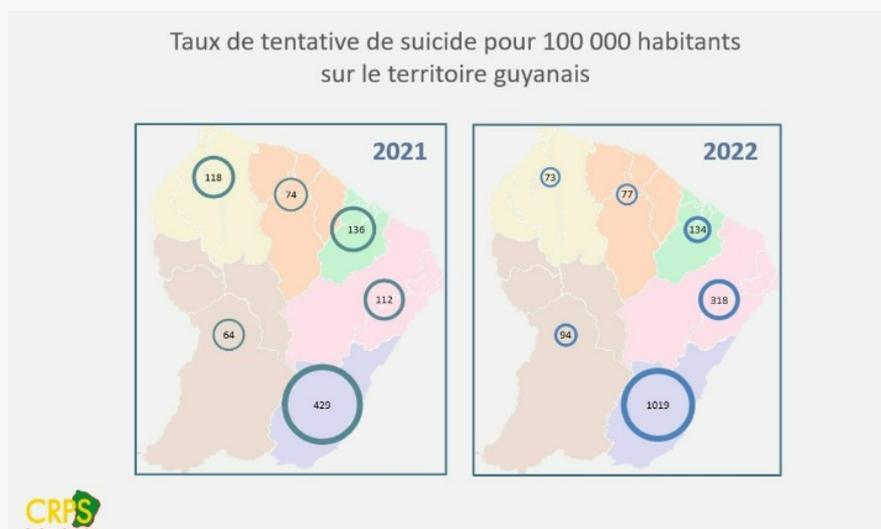
Guyane contre 6,8 % au niveau national. Là aussi, SpF considère que la différence n'est pas significative.

C'est toutefois un constat établi depuis plusieurs années : « On se suicide significativement moins en Guyane, mais il y a des spécificités : les plus touchés sont les jeunes, les femmes et il y a ce phénomène de contagion suicidaire. C'est assez unique à l'échelle nationale », souligne le Dr Caroline Janvier, cheffe de pôle santé mentale à l'hôpital de Cayenne. C'est l'une des raisons qui l'a amenée à mettre le suicide parmi les priorités de recherche en santé mentale sur le territoire.



Les données sont compilées par l'Observatoire Régional du Suicide, un des dispositifs du Centre Ressources Prévention Suicide, qui a organisé sa première journée sur le risque suicidaire en Guyane, le 14 décembre. Au micro de Guyane la 1ère, le Dr Haroun Zouaghi, médecin coordinateur du CRPS et de l'équipe mobile psychiatrie précarité au CHC, regrettait toutefois que les données fussent incomplètes. « Certains oublient ou ne communiquent pas les données. En 2023, pour les trois premiers trimestres, il y a eu 244 tentatives de suicide que nous avons colligées. C'est quasiment une par jour. » L'Observatoire régional du suicide en avait recensé 380 en 2021 et 333 en 2022, soit une baisse de 12,4 %.

La situation est très hétérogène sur le territoire. La vallée de l'Oyapock est le secteur de Guyane où le taux de tentatives de suicide est le plus élevé. Une donnée à prendre avec précaution, en raison du faible nombre d'habitants. Le territoire des Savanes est le moins touché. En 2021 et 2022, le taux de tentatives pour 100 000 habitants est resté remarquablement stable dans le territoire de la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL, regroupant Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Montsinéry-Tonnégrande et Roura) : 136 tentative pour 100 000 en 2021 ; 134 en 2022. Plus de la moitié des tentatives de suicide y ont lieu. Enfin, il est à noter que ramenée à l'ensemble de la population, une vague suicidaire n'est pas révélatrice du taux de tentatives sur le territoire.



Pour tenter de réduire le nombre de tentatives de suicide en Guyane, le CRPS propose des formations (prévention et repérage, évaluation et orientation, intervention de crise). Pour le Dr Zouaghi, il importe également de développer le dispositif Vigilans. Il consiste à rappeler les personnes ayant effectué une tentative pour éviter les récidives. En 2022, 142 personnes ont été incluses dans le dispositif : en majorité des habitants de la CACL et des personnes âgées de 15 à 30 ans. Au total, 78 % avaient été recontactés à J10. La prévention du suicide est l'un des sept axes stratégiques du [projet territorial de santé mentale](#).

#### ♦ Christophe Bouriat lance la première Semaine du CHRU



Alors que le CHRU de Guyane doit voir le jour début 2025, les prochains mois seront rythmés par des Semaines du CHRU. Il s'agira, chaque mois, de réunir un maximum d'acteurs afin de concentrer les sessions de travail sur quelques jours intenses. La première Semaine du CHRU a débuté hier et se poursuit jusqu'à vendredi. Comme l'a précisé Christophe Bouriat, directeur général de l'hôpital de Cayenne, hier matin lors du webinaire d'introduction, ces semaines permettront de :

- Continuer de faire avancer les groupes de travail
- Dresser un bilan des travaux réalisés.

Seront ainsi discutés cette semaine, les besoins de formation de professionnels de santé, le maillage territorial des systèmes d'information, le bloc opératoire, l'identitovigilance, la chirurgie des cancers, les soins palliatifs, les soins médicaux et de réadaptation (SMR, ex-SSR), la médecine légale et carcérale. Un séminaire médico-soignant sur les urgences et soins critiques se déroulera cet après-midi.

« Nous avons terminé le projet médical du futur CHRU. Il a été validé par l'ARS, a rappelé le Dr Mosa Tsafehy, président de la commission médicale d'établissement de l'hôpital de Kourou. Certaines filières doivent être renforcées. Ces semaines nous permettront de terminer pour ensuite entrer dans le vif du sujet. »

#### ♦ Dengue : échanges entre l'ARS et l'Association des maires de Guyane



La forte hausse des cas de dengue depuis le début de l'année préoccupe les élus. « Les maires se posent beaucoup de questions et souhaitent en savoir davantage sur ce qui est fait », constate Michel-Ange Jérémie, premier magistrat de Sinnamary et président de l'Association des maires de Guyane (AMG). Mardi dernier, avec Jean-Claude Labrador et Céline Régis, maires de Roura et Iracoubo, et Patrick Labeau, premier adjoint au maire de Montsinéry-Tonnégrande, il a échangé avec trois agents de l'ARS : le Dr Francky Mubenga, conseiller médical, Gisèle Santana Lima et Emilie Tamourtebir, référentes territoriales centre/est et ouest guyanais, ainsi que Sophie Devos, de l'antenne régionale de Santé Publique France. Le but était également de « voir comment les élus peuvent aider » les pouvoirs publics sur leur territoire.

Sophie Devos a rappelé que les épidémies de dengue durent généralement d'un an à un an et demi et que l'actuelle a débuté mi-2023, d'abord à Kourou puis sur le reste du territoire où le nombre de cas, flambe depuis le début de l'année. Le Dr Mubenga a souligné que malgré l'épidémie, les hôpitaux parviennent à prendre en charge, parfaitement, les patients qui en ont besoin, que les capacités d'analyse en laboratoire ont augmenté, que tous les hôpitaux sont équipés en tests rapides d'orientation diagnostique pour obtenir des résultats en quinze minutes, qu'une filière fièvre a été mise en place aux urgences de Cayenne pour éviter de les emboliser (lire la [Lettre pro du 26 janvier](#)). La communication à destination du grand public a également été renforcée. Enfin, le Dr Mubenga a rappelé que l'activité de la baygonneuse peut être limitée par la météo ou par la nécessité de ne pas réaliser de pulvérisation à moins de cinquante mètres des cours d'eau.

Les élus ont souligné que les mairies sont en mesure, si nécessaire, de recruter des agents pour réaliser de la prévention auprès des habitants ou pour orienter les distributions de moustiquaires auprès de publics spécifiques ou précaires. Ils ont également évoqué les difficultés que posent les véhicules hors d'usage (VHU) qui constituent autant de gîtes larvaires potentiels. Enfin, les participants ont discuté de la hausse des cas de paludisme.

#### ♦ Transport sanitaire : une convention entre le Samu, les sapeurs-pompiers et les ambulanciers



Fixer par écrit les relations entre le Samu, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) et les ambulanciers. Tel est l'objet de la convention signée mardi dernier entre Chantal Le Bot, secrétaire générale de l'hôpital de Cayenne, le colonel Jean-Paul Levif, directeur du Sdis et Loïc Zigault pour l'Association des transports sanitaires urgents de Guyane (ATSU 973).

La convention couvre l'ensemble de l'urgence pré-hospitalière et des interventions primaires non programmées rapides réalisées par les entreprises de transport sanitaire privées à la demande du Samu, 24/24 et 7/7, ainsi que les interventions réalisées par le Sdis en lien avec le Samu dans le cadre du secours d'urgence à personne (SUAP) et des indisponibilités ambulancières. Elle est mise en œuvre à compter de ce mois-ci.

En pratique, le centre 15 régule l'ensemble des appels, pour déclencher dans les meilleurs délais la réponse adaptée à l'état du patient. En cas de déclenchement d'une ambulance privée, le médecin régulateur sollicite le coordinateur ambulancier, qui fait appel à l'entreprise de garde ou à une entreprise volontaire et disponible (toutes les ambulances sont géolocalisées désormais). C'est seulement après avoir sollicité l'ambulance de garde et deux entreprises supplémentaires que, si elles ne sont pas disponibles, le coordinateur constatera la carence et fera appel aux sapeurs-pompiers.

Entre 2018 et 2021, le nombre des carences ambulancières, qui contraignent le Samu à solliciter les sapeurs-pompiers en lieu et place des ambulanciers privés, a été divisés par plus de quatre, de 2000 en 2018 à 467 trois ans plus tard. Il a continué de baisser depuis. Depuis, des coordinateurs ambulanciers ont été installés au Samu. Du lundi au vendredi, de 7 heures à 21 heures, ils organisent le transport de patients par ambulance. Depuis octobre 2022, les ambulanciers assurent des gardes 24/24 et 7/7, dans dix secteurs géographiques du territoire.

La nouvelle convention précise par écrit quels sont les transports concernés, les moyens que mettent le Samu, les sapeurs-pompiers et les ambulanciers privés, les règles d'engagement par le Samu, le déroulé des opérations, les modalités de déclenchement en cas de carence ambulancière. Elle précise également les lieux de jonction entre sapeurs-pompiers et ambulanciers, quand le transport d'un patient est scindé en deux (principalement au carrefour de Cacao et au bourg de Sinnamary). C'est le cas, par exemple, lorsque les sapeurs-pompiers de Régina ou Saint-Georges doivent transporter un patient vers l'hôpital de Cayenne, faute d'ambulancier privé disponible, et qu'un ambulancier de l'Île-de-Cayenne part à leur rencontre afin de récupérer le patient et pouvoir ainsi les libérer plus rapidement.

#### ♦ Les transferts entre le Chog et l'hôpital d'Albina étendus à certaines mères et leur bébé



Depuis novembre 2022, des transferts de patients sont organisés du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais Franck-Joly (Chog) vers le Streekziekenhuis Marwina Hospital (Albina, Suriname, lire la [Lettre pro du 25 novembre 2022](#)). Un an après la signature de la première convention, les deux établissements ont signé une convention de prolongation, annonce le Chog dans un communiqué.

« La première année de partenariat a vu les deux établissements assurer 52 transferts de patients entre la France et le Suriname. C'est un peu en deçà des objectifs fixés mais cela reste un résultat très encourageant et très motivant », souligne-t-on au Chog.

En présence du conseil d'administration de l'hôpital d'Albina, présidé par Herman Jintie, et de la directrice Aarti Kallioe, les deux hôpitaux se sont accordés sur l'ouverture des transferts aux mères et aux bébés, dès lors que l'accouchement s'est passé sans difficulté, et sur le fait que le partenariat stratégique frontalier soit affiché à l'entrée des deux établissements.

#### ◆ Place de la médecine traditionnelle : les professionnels de santé appelés à donner leur avis



La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie de Guyane (CRSA) organise un débat public sur **la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique**.

Pour alimenter ce débat, un [questionnaire anonyme est disponible en ligne](#) ou en scannant le QR code ci-contre. Vous pourrez répondre une fois en tant qu'habitant(e) du territoire, une fois en tant que professionnel(le), élu(e), ou autre... Nous vous remercions par avance pour vos réponses et pour sa diffusion dans vos réseaux.

#### ◆ L'Inca lance le trophée Collectivités et prévention des cancers

L'Institut national du cancer (Inca) lance la première édition du trophée Collectivités et prévention des cancers. Ce trophée vise à identifier et à promouvoir les actions innovantes menées par les collectivités territoriales en matière de prévention des cancers et de promotion de la santé. L'ensemble des pièces constitutives du dossier de candidature sont disponibles sur le [site internet de l'Inca](#). La date limite de soumission des projets est fixée au 1er mars à midi (heure de Guyane).

### Infectio - Craig

*Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani, Richard Naldjinan Kodbaye et Gaëlle Walter, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations...*

#### Le bon usage des fluoroquinolones

Les fluoroquinolones, une classe d'antibiotiques fréquemment employée pour traiter diverses infections bactériennes, posent un défi croissant dans le domaine de la santé publique en raison du développement de résistances et des risques d'effets indésirables.

**Leur usage peut provoquer des effets indésirables rares mais graves, parfois persistants, invalidants et potentiellement irréversibles, incluant :**

- Tendinopathies,
- Neuropathies périphériques,

- Troubles neuropsychiatriques,
- Problèmes cardiovasculaires tels qu'anévrismes, dissections aortiques, régurgitations et/ou insuffisances des valves cardiaques, et troubles du rythme,
- Photosensibilisation.

### Quand prescrit-on une fluoroquinolone ?

Par conséquent, ces médicaments ne sont pas à utiliser en première intention. Leur prescription est réservée aux infections sévères et aux cas où d'autres antibiotiques habituellement recommandés pour ces infections sont jugés inappropriés, **après avoir expliqué au patient la conduite à tenir en urgence en cas d'effets indésirables graves.**

### Les fluoroquinolones ne doivent pas être utilisés pour les infections légères à modérées, notamment :

- Cystite non compliquée,
- Bronchite aiguë, exacerbation aiguë de la broncho-pneumopathie chronique obstructive [BPCO],
- Rhino-sinusite bactérienne aiguë,
- Otite moyenne aiguë,
- Pour prévenir la diarrhée du voyageur,
- Pour prévenir les infections récidivantes des voies urinaires basses.

Ces antibiotiques ne doivent pas être prescrits aux patients ayant déjà présenté des effets indésirables graves avec les fluoroquinolones.

### Références

- [L'Agence nationale de sécurité du médicament.](#)
- [L'Omedit Nouvelle-Aquitaine – Guadeloupe – Guyane.](#)

## E-Santé

### ■ Des travaux sur les hôpitaux de proximité

Un comité technique systèmes d'information (SI) a permis de faire le point, la semaine dernière, sur les travaux engagés en prévision du futur CHRU de Guyane. Il a également permis d'échanger sur l'hébergement des données de santé et de faire le point sur les projets d'EDF en matière de production et de fourniture d'électricité en Guyane.

Plusieurs chantiers importants vont être menés ces prochains mois. Hier, une réunion sur le maillage territorial SI a permis de faire le point sur l'adéquation entre l'offre de soins des hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges, ainsi que des CDPS, avec les projets SI du territoire. La direction des systèmes d'information (DSI) de territoire va être mise en place, suite à l'appel à candidatures au poste de directeur de projet territorial des systèmes d'information. L'un des autres enjeux de l'année sera d'améliorer la maturité de la cybersécurité des établissements de santé. Enfin, des travaux seront menés sur la feuille de route dédiée à l'identitovigilance.

## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ■ La Cour des comptes suggère de faire évoluer les URPS

Hier, la Cour des Comptes a publié un [rapport d'observations définitives](#) et un [référé](#) au sujet des unions régionales des professionnels de santé (URPS) libéraux. Pour cela, elle a contrôlé 25 des 168 URPS existant en France. Ses travaux ont permis de « constater le dévouement et la bonne volonté de leurs élus et de leurs salariés, mais également d'identifier des failles et des pistes d'amélioration d'un réseau d'associations très hétérogène ». Quatre recommandations sont formulées :

- Faire financer par les URPS une formation obligatoire pour leurs membres (organisation générale du système de santé, missions des unions et gestion associative)
- Superviser les URPS à partir des documents budgétaires et des rapports d'activité et les publier ; tenir compte de la situation financière des URPS avant d'accorder un financement du fond d'intervention régional (FIR) ;
- Mettre en place un dispositif de péréquation interprofessionnelle permettant aux URPS de disposer d'un budget socle ; sinon, tripler le taux de la contribution aux URPS sages-femmes, diviser par trois celui des URPS chirurgiens-dentistes et supprimer les URPS biologistes, orthoptistes et pédicures-podologues.

- Ouvrir aux professionnels de santé libéraux non syndiqués la possibilité d'être élus ou désignés membres d'une URPS.

## Offres d'emploi



- La Croix-Rouge recrute un **médecin** pour son centre de santé de Cayenne (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le Chog recrute
  - Un **cadre de santé** pour son service de réanimation (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent du Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **infirmier** pour son centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent du Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'Apajh recrute un **chef de service** (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent du Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda



### Aujourd'hui

► **Mardis du Corevih**, de 13h30 à 15 heures, sur les IST, [via Teams](#). (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

### Jeudi 8 février

► **Webinaire** sur la téléconsultation en cabinet infirmier, de 19h30 à 20h30 [via Teams](#).

► **Présentation** des acteurs en santé sexuelle du territoire, par le Dr Aude Lucarelli, coordinatrice du Corevih Guyane, organisée par la CPTS, le Corevih Guyane et le réseau Kikiwi, à la Domus Medica, à Cayenne, à 19h30. Inscriptions. <https://bit.ly/48xJG0v>

► **Séminaire Pasteur**. Dynamique spatio-temporelle des communautés de méiofaunes en mangroves, estuaires et sites côtiers de Guyane, par Médie Collet, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

### Vendredi 9 février

► Webinaire de synthèse de la semaine du CHRU, à 12 heures, [via Teams](#).

### Samedi 10 février

► **Fo zot savé** présenté par Fabien Sublet à 9h sur Guyane la 1ere

### Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. [S'inscrire](#).

### Mercredi 20 et jeudi 21 mars

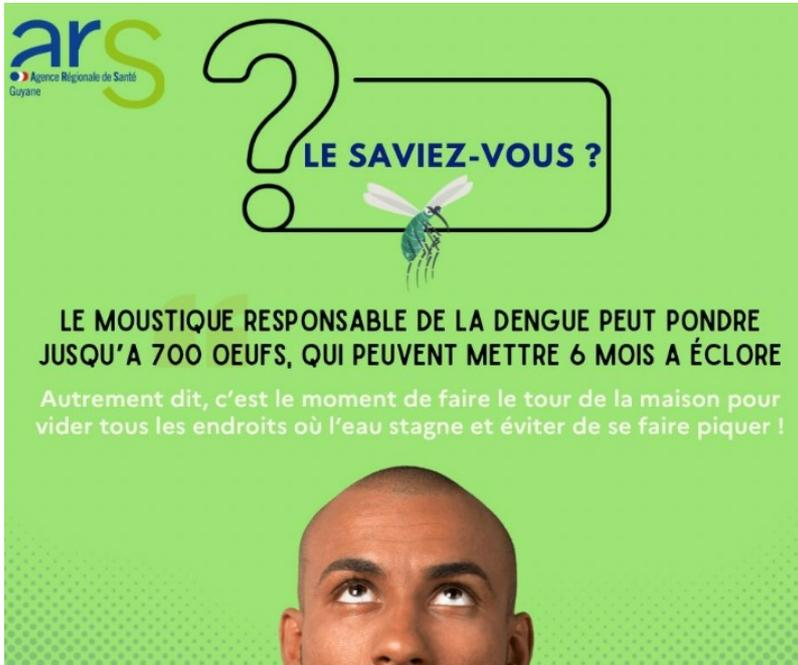
► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : [corevih@ch-cayenne.fr](mailto:corevih@ch-cayenne.fr).

### Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

## Le message du jour



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)